

FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE ERP 1ER GROUPE



CONTEXTE

Cette formation est axée sur la compréhension de la réglementation afin de **transformer les contraintes réglementaires** de la sécurité incendie en connaissances et ainsi de pouvoir les intégrer dans la **vision globale architecturale de vos projets**.

Nous traitons **les dispositions fondamentales ayant un impact fort sur la conception** d'un établissement.

1 INTRODUCTION

- Connaître le contexte réglementaire actuel
- Maîtriser les types d'établissement recevant du public et leurs effectifs

FORMATION ANIMÉE PAR
RÉMY RIVIER ET
ALICE ECUYER

MARDI 9 ET MERCREDI 10 JUILLET
2 DEMI-JOURNÉES

TARIF : 380€ HT

MODALITÉS PEDAGOGIQUES :
SUPPORT PEDAGOGIQUE FOURNI

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
SUR NOTRE SITE WEB :
CYCLE RÉGLEMENTATION

AUTRE FORMATION
Sécurité incendie - ERP 5ème +
Code du travail : différences et
similitudes

PUBLIC CIBLE : ARCHITECTES
ET ACTEURS DU CADRE DE VIE
PRÉREQUIS : AUCUN
JOURNÉES / HEURES : 2 DEMI-
JOURNÉES / 8 HEURES



2 CONNAITRE LES POINTS CLEFS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Maitriser la desserte d'un bâtiment : Façade accessible/aveugle, voie engin/échelle, incidence du type de cloisonnement
- Gérer le choix entre cloisonnement traditionnel, compartimentage et secteur
- Gérer l'isolement d'un ERP vis-à-vis d'un bâtiment tiers
- Connaître la résistance au feu des structures nécessaires
- Comment réaliser une paroi coupe-feu / pare-flamme
- Traiter une façade : matériaux, C+D, ITE...
- Comment effectuer l'évacuation du public
- Créer un espace d'attente sécurisés, comment s'en passer ?
- L'essentiel sur les matériaux et la réaction au feu
- Connaître les techniques et procédures de désenfumage
- Les points importants des grandes cuisines et des chaufferies

3 RÈGLES ADMINISTRATIVES

- Rédiger la notice de sécurité
- Comment faire une demande de dérogation

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation :

- QCM
- Etude de cas
- Expose
- Mémoire

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation.

Cette formation se déroule en format 100% distancielle sur 2 demi-journées.

Elle nécessite un ordinateur et une connexion à internet.

Vous recevrez suite à votre inscription, les modalités de votre connexion à la visioconférence. Les places sont limitées à 30 personnes.

Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO.

N'oubliez pas de mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.